



# Syndicat UNSA Hôpitaux Civils de Colmar



## **FL@SH INFO : GARANTIE PERTE DE TRAITEMENT**

Un arrêt maladie de plus de 3 mois peut arriver à tout âge, et pas seulement aux autres.

En cas de passage à demi-traitement, votre salaire baisse rapidement.



La garantie perte de traitement permet de compléter cette perte de revenu lorsque l'aide du CGOS est épuisée.

Proposée par les ACM aux agents des HCC, elle coûte entre 10,82 € et 17,20 € par mois selon votre année de naissance.

👉 Renseignez-vous auprès de nous pour en savoir plus !

Syndicat **UNSA@**

📍 Hôpitaux Civils de Colmar – 39 Avenue de la Liberté - 68024 COLMAR Cedex - Bâtiment 30 (1er étage)

📞 2 47 68 – 2 51 30    ✉️ [unsahcc68@gmail.com](mailto:unsahcc68@gmail.com)    🌐 [UNSA HCC](https://unsa-hcc.fr)    🌐 <https://unsa-hcc.fr>